

LETTRE ADRESSEE LE 30 JUIN 1947 AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE SUPPLEANT DU REPRESENTANT DE LA GRECE AUX NATIONS UNIES

No 2322

30 juin 1947

Monsieur le Secrétaire général,

Me référant à la lettre en date du 16 juin 1947 que vous a adressée le représentant de la Yougoslavie, et qui constitue le document S/377, j'ai l'honneur, suivant les instructions de mon Gouvernement, de vous exposer ce qui suit:

Le représentant de la Yougoslavie allègue dans sa lettre au Conseil de sécurité que, le 13 juin 1947, deux avions grecs ont violé l'espace aérien yougoslave et mitraillé un poste frontière yougoslave, tuant un homme et en blessant deux.

Le Gouvernement grec oppose un démenti catégorique à cette allégation qui est dénuée de tout fondement. Le Gouvernement grec est convaincu que cette accusation des autorités yougoslaves ne peut s'expliquer que comme une tentative de diversion pour rejeter dans l'ombre la question principale qu'examine en ce moment le Conseil de sécurité. En dépit de sa déclaration écrite, affirmant le contraire, le Gouvernement yougoslave n'a pas collaboré, en réalité, avec le groupe subsidiaire de Salonique et il a refusé de le laisser pénétrer en territoire yougoslave pour faire une enquête sur des incidents de frontière. La réponse donnée il y a trois jours par le Ministre des affaires étrangères de Yougoslavie et qui refuse d'accorder aux groupes l'autorisation de pénétrer en Yougoslavie pour procéder à une enquête sur l'incident de Kouka-Bélès, révèle mieux la situation générale que toute accusation sans fondement. Si les autorités yougoslaves avaient fait preuve d'un réel désir de collaborer avec le groupe subsidiaire, qui est l'organisme chargé par le Conseil de sécurité d'établir les faits sur place, il eût été relativement facile maintenant d'établir ce que vaut réellement cette accusation au moyen d'une enquête objective sur les lieux.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité.

Veuillez etc...

(signé) Alexis Kyrou

Représentant suppléant de la  
Grèce aux Nations Unies

Son Excellence

M. Trygve Lie

Secrétaire général des Nations Unies

Lake Success, N.Y.

